

Création d'un potager participatif Résidence « la forêt »

Francois LIGOÛT (4 rue Henri Rabourdin)

Octobre 2020

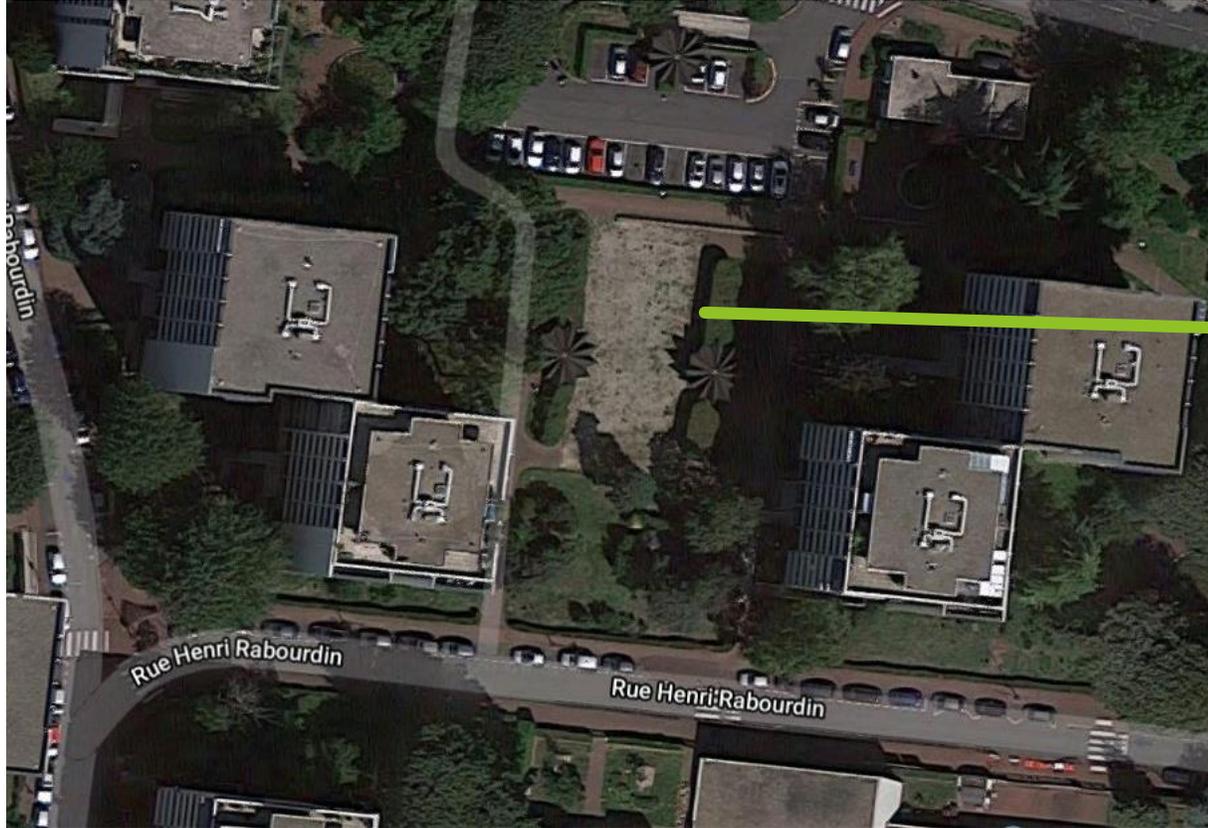
Lieu de prédilection

C'est au cœur de notre résidence que nous souhaiterions/pourrions créer ce lieu de convivialité



- ▶ Une « friche » inutilisée et peu fertile sur laquelle nous ne pouvons ni créer d'espace de jeux pour les enfants (proximité des terrains et aires de jeu Avenue de l'Europe) ni de lieu verdoyant, cela servirait aux canidés et seraient traités comme une pelouse traditionnelle au-dessus du parking souterrain.
- ▶ Sa position centrale et à proximité du groupe Scolaire Rabourdin pourrait surtout créer du lien entre les habitants du quartier et les scolaires sur le même principe que la participation des CP/CE1 aux plantations du nouveau quartier Louvois.

RUE DE VILLACOUBLAY



GROUPE SCOLAIRE RABOURDIN



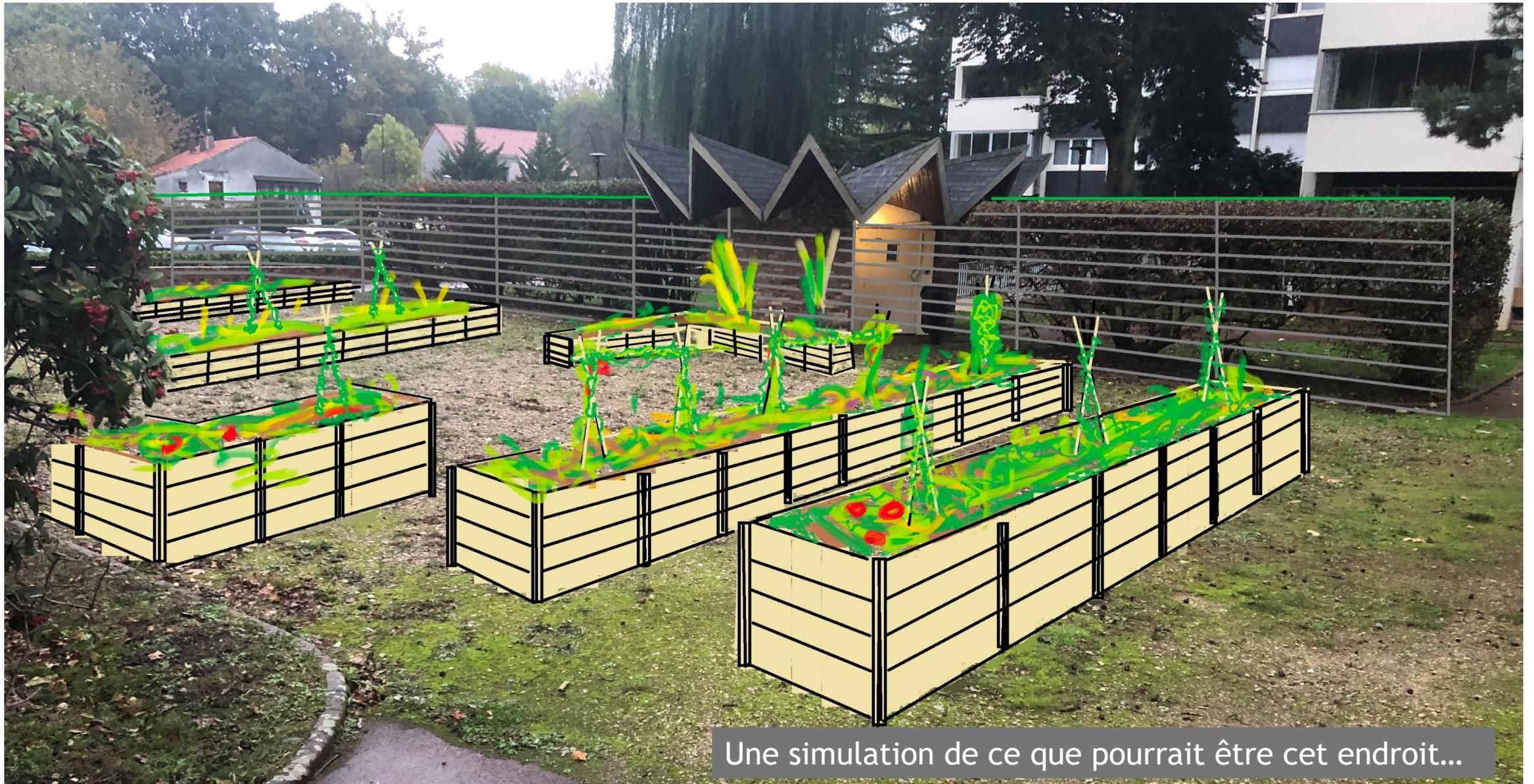
Les raisons qui nous poussent

- ▶ Au-delà du retour aux choses essentielles et de ce lien à la terre, cela permet le « **vivre ensemble** » et d'échanger comme dans le cadre de la fête des voisins par exemple.
- ▶ Esthétisme des plantations en bacs au cœur de la résidence mais aussi lien entre les générations car les bacs potagers (hauteur de 45cm), contrairement à la culture en sol, permettent à tous les âges de jardiner.
- ▶ Les habitants du quartier pourraient **valoriser une partie de leurs déchets** avec des composts positionnés en périphérie de ce rectangle de cultures, faciliter l'accès aux composteurs depuis l'extérieur sans accéder à l'air grillagée. Cela doit permettre de réduire les déchets de la résidence.
- ▶ Présence de nombreux couples récemment installés dans le quartier avec de jeunes enfants (lien familial), cette expérimentation pourrait aussi fleurir ailleurs au sein de la ville dans d'autres quartiers
- ▶ Présence des scolaires à proximité sans besoin de déplacement à la Cour Rolland (vertu pédagogique), utilisation en accord avec les services municipaux.

Créer du lien et réduire nos déchets



Une friche inexploitée, livrée aux déjections canines



Une simulation de ce que pourrait être cet endroit...

Le fonctionnement collectif

- ▶ Créer une **communauté parmi les résidents** afin de faire vivre l'endroit (rotation de l'entretien et de l'arrosage, agenda partagé, ouverture et fermeture de l'endroit, etc...) intégrer la loge du gardien et l'école dans cette communauté et exposition sur un réseau social.
- ▶ Grillager l'espace actuellement inexploité pour limiter la détérioration ou le vandalisme (et oui!), les ruches, les poules ou les brebis sont un exemple ☹
- ▶ Respecter des horaires pour favoriser le calme des résidents autour de cet espace
- ▶ Fabriquer les carrés potagers (qui ne seront pas carrés) et les alimenter en terre végétale dans un premier temps avant d'**aller vers de la permaculture les années suivantes** si possible pour plus de réutilisation des déchets
- ▶ Permettre la « **location / réservation** » de m² potager afin de permettre aux familles de s'investir sur l'année. La demande est réservée aux habitants de la résidence, si le succès est au RDV alors il faudra prévoir une rotation des parcelles.
- ▶ Prévoir éventuellement une « cagnotte » collaborative de 4, 6 ou 8€ par mois pour permettre la gestion de cet espace (achat des semences, des engrais bio, des matériels,...)

Créer ce potager ensemble et le faire vivre ensemble

Les besoins et ils sont nombreux

- ▶ CARTONS SANS ENCRE
- ▶ PAILLE / PAILLAGE
- ▶ MATIERES AZOTEES (DECHETS VEGETAUX ET DE CUISINE) SURTOUT TONTES DES PELOUSES DE LA RESIDENCE
- ▶ MATIERES CARBONEES (BOIS DES COUPE, BOIS POURRIS,...)
- ▶ COMPOST
- ▶ POINT D'EAU ET RECUPERATEURS EAUX DE PLUIES
- ▶ BACS A COMPOST (versailles grand parc ?)
- ▶ PLANCHES (25mm) OU VOLIGES DE CHARPENTE, CHEVRONS EN BOIS/LAMBOURDE CLASSÉE AUTOCLAVES OU PIQUET CHEVAUX EN PLASTIQUE
- ▶ BACHE GEOTEXTILE, TUTEURS,
- ▶ TERRE VÉGÉTALE EN MASSE (plusieurs tonnes)

Pour chaque carré potager, Il faut compter environ 50-55€/m², ce prix en plus du grillage est rédhibitoire sans aide.

- ▶ <https://youtu.be/NrPMTncLEwA> (lasagne en bac potager)
- ▶ <https://youtu.be/6YMEaJo6JDc> (bac potager en terre vegetale)

LISTE DES COURSES

FABRICATION D'UN BAC SUR PIEDS DE 1M20 PAR 1M20

Concernant les vis : Si vous n'envisagez pas d'utiliser les vis pour d'autres fabrications, pas la peine d'acheter des boîtes. C'est pour cette raison que je vous ai indiqué la quantité de vis au détail. La protection plastique est vendue en rouleau de 25m alors qu'il n'en faudra qu'un morceau de 4m70 par 40cm. Si vous n'envisagez pas la fabrication d'autres éléments du potager, achetez plutôt des planches rabotées autoclave à la place des voliges. Pour le manche à balai le diamètre n'est pas au millimètre près ! L'important c'est de trouver une mèche à bois du même diamètre que les manches à balais

Les piliers bétons sont à prévoir seulement dans le cas où vous décidez de raccorder les bacs à la vie du sol.

Désignation	Condition	Prix TTC	Quantité
Poteau carré 69 x 69 mm	Pièces	6,75	6
Lotte/liteau 14x37 mm	Pièces	1,2	1
Volige 25x200 mm	Pièces	7,45	4
Planche rabotée 27x195 mm	Pièces	13	4
Lame de terrasse épicea	Pièces	2,0	2
Pilier béton 30x30x25	Pièces	2,05	2
Protection soubassement	Rouleau	60,1	1
Vis Agglo 6x160 mm	Pièces		12
Vis Agglo 5x70 mm	Pièces		60
Vis Agglo 5x50 mm	Pièces		30
Manche à balai en bois diam 22	Pièces	3,03	1
Mèche à bois spirale diam 22	Pièces		

Quelques exemples de culture en bac potager :

Lupin, Luzerne, Thym, Romarin, Sauge
Geranium odorant, Oeillets d'Inde
Menthe, Basilic
Concombre, Quinoa, Courgettes, Radis
Tomates
Patate douce
Capucines
Potimarron
Citrouilles
Courges butternut
Aubergines
Fraise
Salade
...

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ EN RÉSIDENCE



VersaillesGrandParc.fr



Possibilité de localisation
autour d'un bac à sable

Le compostage est un processus naturel qui permet de recycler et de valoriser les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il faut savoir que 30% des ordures ménagères sont compostables.

Les intérêts du compostage

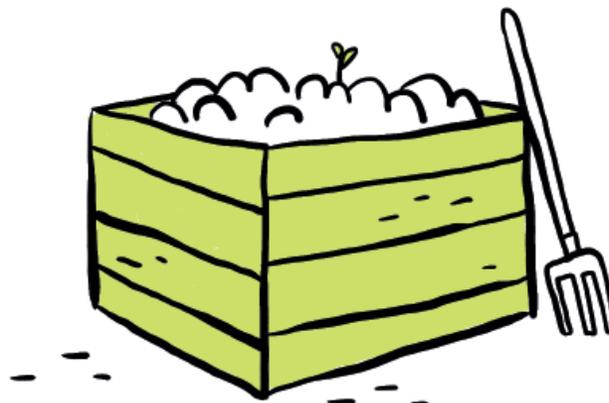
- réduire de 30 % le volume de ses déchets,
- contribuer à la préservation de l'environnement,
- obtenir un fertilisant de qualité pour ses jardinières privatives et parterres collectifs
- créer du lien social entre résidents.

Fonctionnement d'un site de compostage collectif

Chaque foyer volontaire dispose d'un bio-seau fourni par Versailles Grand Parc. Il permet de stocker les bio-déchets* chez soi quelques jours. Les résidents sont accompagnés et guidés par des référents.

Une aire (30 m² environ) est ensuite mise en place. Elle est composée de trois composteurs ayant chacun un rôle spécifique :

- **Bac d'apports** : Il s'agit du composteur dans lequel est vidé régulièrement le contenu des bio-seaux.
- **Bac de maturation** : Vide au démarrage, ce bac est rempli avec le contenu du bac d'apports lorsque ce dernier est plein. Il permet de faire mûrir le compost pendant quelques mois. Il ne faut rien y déposer. Les référents surveillent dès qu'il est prêt à l'emploi.
- **Bac de matière sèche** : Ce bac est une réserve où sont stockés les déchets secs (broyats de branchage, feuilles mortes). Il ne faut rien y déposer.





Les 3 étapes clés

1

Je vide dans mon bio-seau les bio-déchets préalablement coupés en morceaux. Plus les déchets seront fragmentés, plus leur décomposition sera rapide.

2

Je mets du broyat à chaque apport, cela évite que le compost s'asphyxie. En règle générale, 1 volume de broyat pour 1 volume de bio-déchets.

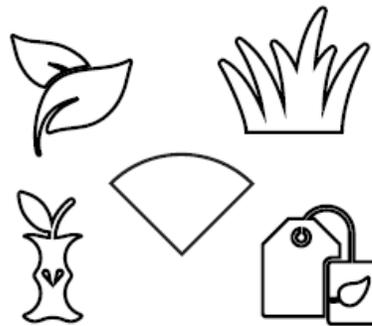
3

J'étale, je mélange et j'enfouis les matières pour apporter de l'oxygène, indispensable à la vie des micro-organismes, qui décomposent les déchets.

Quelles matières composter ?

Principe à retenir : Equilibre entre les matières

- **50% de déchets verts humides** : épluchures, restes de fruits et légumes, fleurs, feuilles vertes, plantes, fruits et légumes abimés, thé, tisanes, infusion, filtres et marc de café.
- **50% de déchets bruns secs** : broyat, feuilles mortes, boîtes cartonnées en morceaux, litières de rongeurs herbivores, essuie-tout.



Remarque : Si des déchets bruns sont présents dans votre bio-seau, il faut diminuer la quantité de matière sèche apportée dans le composteur afin de respecter l'équilibre.